

Les femmes sont au cœur d'une année de manifestations d'Interface

Égalité. Parce que les femmes ne doivent pas être mises à l'honneur un seul jour par an, parce que les droits des femmes existent, mais que les habitudes persistent, l'association Interface a décidé de placer l'année sous le signe des femmes, auxquelles elle offre une place de choix dans un grand projet mené avec de nombreux partenaires.

C'est devant une vingtaine de personnes, élus et représentants de nombreuses associations partenaires, que Françoise Jung, directrice d'Interface, a dévoilé, hier, vendredi, le programme de ce projet soutenu par la ville de Dole et l'État. « Il vise à valoriser les compétences et réussites des femmes, dans tous les domaines : professionnel,

familial, social, sportif, culturel et artistique. Il s'agit aussi de favoriser des temps d'échanges et de partage entre femmes », a-t-elle précisé, avant de donner la parole à Florence Bredin. La déléguée départementale aux droits des femmes a salué cette initiative « qui permettra de débattre toute l'année, de montrer qu'il y a de belles réussites féminines

et qui pourrait également être l'occasion de donner la parole aux femmes et aux hommes qui habitent ce quartier depuis sa création ».

Avec "Après-midi au féminin", lieux d'échanges et de réflexion, film débat en partenariat avec la MJG, Kfé débat, expositions, témoignages, ateliers-théâtre avec Scènes du Jura, dont « la saison à venir présente quelques concordanances avec ce projet, a précisé Johanna Bourquin, le programme se déclinera au fil des mois. »

Mais, comme les hommes ne peuvent ni ne doivent être exclus de ce projet, et que l'avenir ne peut se construire sans eux, un repas musical et partagé permettra aux messieurs de s'installer devant les fourneaux pour



■ Françoise Jung, directrice d'Interface, Ginette Francequin, psychosociologue, et Florence Bredin, chargée de mission aux droits des femmes. Photo Régine Roy

« Les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, qu'elles aient aussi le droit de monter à la tribune »

quinn, psychosociologue parisienne, qui a parcouru l'histoire pour évoquer le travail des femmes en France et en Franche-Comté. « Les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, qu'elles aient aussi le droit de monter à la tribune ». Deux ans plus tard, elle montait à l'échafaud sans avoir le droit qu'elle réclamait. En 1848, le Franc-Comtois Victor Considérant demandait le droit de vote pour les femmes. Il fallut attendre 1946 pour que ce droit soit accordé et 1982, avec la loi Roudy, pour obtenir l'égalité professionnelle ■

Elles ont rendez-vous

Le 31 mai. Après-midi au féminin, de 14 h à 16 h 30, au centre socioculturel Interface
Le 28 juin. Film débat sélection du film en cours, à 20 heures, au cinéma le Studio
Le 9 septembre. Kfé débat de 9 à 11 heures, « Les stéréotypes des genres », avec Florence

au théâtre.
Le 18 octobre. En soirée, repas musical et partagé : « A vos tabliers messieurs » (liu à délimner).
Le 25 novembre. Manifestations autour de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le 7 décembre. De 10 à